

# SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 9 OCTOBRE 2018

## ***Appel à candidatures membres de Commissions***

**Vous êtes animés de la même passion sportive et du principe d'entraide à notre discipline, rejoignez-nous, devenez membre d'une des différentes commissions du District de l'Isère de Football. Disponibilité (surtout le mardi après-midi)**

Faites acte de candidature par courrier ou mail ([district@isere.fff.fr](mailto:district@isere.fff.fr)) en précisant votre identité, vos coordonnées et votre parcours sportif (résumé).

**Les commissions qui recrutent :**

**La Commission Futsal de l'ISERE** recherche une personne bénévole (homme/femme)

**La Commission des Terrains et Equipements de l'ISERE**, recherche une personne bénévole (homme/femme). Profil : organisé(e), méthodique, rigoureux (se), maîtrisant l'outil informatique et la réalisation de documents avec photos. Amener à se déplacer sur les installations.

**La Commission : CDPA** (commission départementale de promotion de l'arbitrage), recherche deux ou trois dirigeants de clubs (homme/Femme).

## ***Appel à candidature membre Comité de Direction***

**L'Assemblée Générale d'Hiver aura lieu le 24 novembre 2018.**

**Elle donnera lieu à un appel à candidatures pour un poste de membre du Comité de Direction.**

Le Comité de Direction (2016-2020) chargé des pouvoirs de direction est composé de 25 membres, son mandat est de quatre ans et expire au plus tard le 31 décembre qui suit les jeux olympiques d'Eté.

1 place est vacante, (mandat 2016-2020) vous souhaitez faire acte de candidature, merci d'adresser votre déclaration de candidature au secrétariat du District, par lettre recommandée, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale soit le **24 octobre 2018**, dernier délai. Il est fait application de l'article 21 et 21 bis des statuts du District en vigueur pour le mandat 2016-2020: [Voir les conditions d'éligibilité Article 21 et 21 bis](#) sur notre site.

## ***Questions, Voeux des clubs***

**L'Assemblée Générale du District aura lieu le 24 novembre 2018.**

En application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les questions que les membres souhaitent inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous invitons à nous les faire parvenir **pour le 15 octobre au plus tard**.

## BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

**Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation (ne concerne que le cout de la partie pédagogique).**

Trois types de bons formation sont disponibles en libre téléchargement ci-dessous :

### > BON FORMATION ARBITRES

D'un montant de 25 € utilisable dans le cadre d'une formation initiale d'arbitre dans toutes les Ligues et Districts dispensant cette formation et dans la limite d'un bon par an et par stagiaire.

### > BON FORMATION DIRIGEANTS

D'un montant de 25 € utilisables pour tous modules du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants.

### > BON FORMATION EDUCATEURS

D'un montant de 25 € utilisables dans la limite de deux bons par personne et par saison (un bon maximum par module) pour tous modules de 16h ou moins, des CFF1 à 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations de recyclages de niveau 3 et 4.

Ces bons s'utilisent à la manière d'un chèque restaurant lors de l'envoi de votre dossier d'inscription au service de la formation de votre District.

Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le tarif du module sera inférieur au montant du bon.

## CAISSE DE PEREQUATION

**ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère**

## TRESORERIE

### RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

**Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.**

### **LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DEPUIS LE 15 JUIN 2018 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)**

**17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.**

**Date d'émission du relevé le 04/06/2018**

**Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.**

**554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU  
582472 AC MISTRAL**

552916 LA MAISON DES HABITANTS  
553080 TURCS DE MOIRANS  
563927 AS MAHORAISE  
580788 ASS JEUNES FOOT CHASSE S/RHONE  
581943 AS TURQUOISE  
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS  
614499 COMMUNAUX SMH  
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN  
681566 PLANET PHONE 38  
590492 FUTSAL ETOILE FONTAINE  
581015 GUINEENS ISERE  
611693 ENERGIE SPORT

**LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 17 SEPTEMBRE 2018**  
**(Clubs débiteurs de plus de 100 €)**

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

**17-3 – Procédures et Sanctions :**

**a)** En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs.

Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

[Date d'émission du relevé le 30/08/2018](#)

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie au 17 Septembre 2018.

544455 COTE ST ANDRE (sous réserve d'encaissement)  
520296 ABBAYE US (sous réserve d'encaissement)  
581081 RACING CLUB ALPIN (sous réserve d'encaissement)  
582106 EYZIN SAINT SORLIN FC (sous réserve d'encaissement)  
581454 VOIRON MOIRANS FC (sous réserve d'encaissement)  
519877 ST HILAIRE DE LA COTE (sous réserve d'encaissement)  
550893 FUTSAL CLUB VOIRONNAIS (sous réserve d'encaissement)  
536259 ST MAURICE L'EXIL (sous réserve d'encaissement)  
848046 RIVOIS FUTSAL (sous réserve d'encaissement)

**b)** Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

[Date d'émission du relevé le 30/08/2018](#)

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie au 17 Septembre 2018.

554434 ROCHETOIRIN FC  
682488 ATSCAF ISERE

**FORFAIT JOURNEE**

**Du 30 Septembre 2018**

**Amende 32 €**

MISTRAL FC  
ECHIROLLES

FEMA11  
FEMA11

**FORFAIT JOURNEE**

**Du 6-7 Octobre 2018**

**Amende 32 €**

ASCOL  
MOIRANS

D5  
D6

OYEU	U17D3
CREYS MORESTEL	U15D3
RO-CLAIX	FEMA8
ECHIROLLES	FEMU15
BOURGOIN JALLIEU	FEMU15
RCA FUTSAL	FUTD1
GIERES	VETA8

**FORFAIT GENERAL U17**

**Du 3 Octobre 2018**

**Amende 68 €**

MISTRAL	U17
---------	-----

**FMI NON TRANSMISE**

**Du 6 Octobre 2018**

**Amende 75 €**

ST MARTIN D'HERES	U15D2
CREYS MORESTEL	U15D3
VOREPPE	U17D3
VILLENEUVE	U17D3
QUATRE MONTAGNES	U17D3

**NON SAISIE DE RESULTATS**

**FOOTCLUBS**

**Du 1-7 Octobre 2018**

**Amende 11 €**

JARRIE CHAMP	U13
JARRIE CHAMP	SA8ENT
ST HILAIRE COTE	U13
RUY MONTCEAU	FEMA8
CHARVIEU	U18F
ST GEOIRE VALDAINE	U13
SUSVILLE MATHEYSINE	U13
FASSON	SA8ENT

**FM NON RETOURNEE**

**Du 29-30 Septembre 2018**

**Amende 75 €**

BOURBRE	FEMA8
VALONDRAS	U13
DEUX ROCHERS	U13N3
VELANNE	U13

**RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES**

<b>Autres E-mails</b>	
DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:tresorier@isere.fff.fr">tresorier@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

<b>E-mails Commissions</b>	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>
ETHIQUE ET PREVENTION	<a href="mailto:ethique@isere.fff.fr">ethique@isere.fff.fr</a>

**Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**

## CORRESPONDANCES

### **TRANSMISES AUX COMMISSIONS :**

**DISCIPLINE :** KHOUAS A. – CLAIX – BERRABHA – PUPINO N. – ABDELKADER – GAILLARD R. – CUSANNO S. – 2 ROCHERS – MORE C. – TOUSET C. – FERNANDES C.

**APPEL :** BEN EL HADJ SALEM Z.

**REGLEMENTS :** LIERS – CVL 38 – BEAUCROISSANT – VALMONTOISE – RCA FUTSAL – VALLEE BLEUE – RIVES.